CONTRAT DE BAILLE

Je soussigné KOIRANGA ALIOUM numéro CNI: 101595936 avoir contracté une dette de 676 931 FCFA au cours du contrat précèdent auprès du locataire (Boutiquier) NOUROUDINE HAMIDOU numéro CNI: EN02055I5IZZFJPTXJ2. La situation actuelle nécessitant un prolongement du contrat pour s'acquitter de cette dette, ce pourquoi nous rédigeons ce document. Ce nouveau contrat s'étend sur une durée de 22.56 mois soit approximativement 23 mois, allant du 1er Mars 2024 au 1er Février 2026. En outre, ce contrat peut être mis à terme à tout moment si l'endettée s'acquitte de la somme restante. Le remboursement est prévu de la manière suivante : un prélèvement de 30 000 FCFA sur le montant de location mensuel, qui est de 60 000 FCFA. Toutefois, nous précisons l'achèvement effectif du contrat précèdent. Ceci donc est l'unique contrat désormais.

Le présent contrat est rédigé pour valoir ce qui est de droit par tout où besoin sera.

Bailleur Locataire

Témoigne